

**C'est un autre rebondissement dans l'affaire qui oppose le compositeur des génériques de la CRTV Isidore Modjo et le ministre de la communication.**

Le compositeur des génériques de la CRTV Isidore Modjo menace de reprendre la grève Si jusqu'au 17 mai, l'instruction du Premier ministre n'est pas exécutée,

En effet, Philémon Yang avait ordonné le paiement de la somme de 50 millions de francs CFA le 29 mars 2017, en présence d'Issa Tchiroma et de Charles Ndongu au cinéaste Isidore Modjo.

La mesure du premier ministre n'a jamais été appliquée. Afin d'obtenir l'attention du premier ministre, Isidore Modjo a manifesté plusieurs fois devant la maison de la radio et le ministère de la communication.

Isidore Modjo avait été interpellé par les éléments du Commissariat central numéro 1 de la ville de Yaoundé le vendredi 05 janvier 2018 au moment où il initiait une autre grève devant les services du ministère de la communication. Il avait par la suite été présenté devant le juge pour trouble à l'ordre public.

En rappel, l'artiste réclame depuis plusieurs années déjà le paiement de ses droits dus à la conception des génériques de journaux et de plusieurs autres émissions de la radio nationale CRTV.

---